



La Déclaration de principes du CLR nous rappelle que « *La laïcité, clef de voûte de l'édifice républicain, fondement institutionnel des libertés individuelles et de l'égalité des droits, ferment de l'intégration des citoyennes et des citoyens de toutes origines, constitue, aujourd'hui comme hier, l'assise indispensable de la paix civile et de l'unité de la nation.* »

L'actualité en France, en Europe et au-delà, montre combien s'impose d'urgence pour notre peuple, un authentique ressourcement aux principes fondamentaux de la République Laïque. Principes qui appellent à l'effort collectif pour l'émancipation de tous, qui s'opposent à toute référence religieuse ou dogmatique pour les lois et les institutions publiques, et rejettent tout cléricalisme, tout intégrisme, tout racisme dans la République.

LA LETTRE

Rentrée 2026 – Numéro 5 - Revue de textes par Michel Seelig

La *LETTRE* a vocation à présenter de manière régulière des éléments de l'actualité.

Vous n'avez peut-être ni l'opportunité, ni le temps, de lire tout ce que la presse (écrite ou en ligne) nous présente comme informations, commentaires, ou prises de position. Cette *LETTRE* tente de vous en offrir une bonne part, de manière synthétique. **Certains thèmes sont privilégiés : la Laïcité, la République et la Démocratie, l'École...** mais l'actualité impose des coups d'œil sur d'autres sujets. Les dates de parution sont celles des versions numériques et non des versions papier.

Cette publication est expressément destinée aux adhérents du Comité Laïcité République.

PENSEZ À PAYER VOTRE COTISATION ! [Adhérer au CLR - Comité Laïcité République](#)

DE L'ANTISÉMITISME

Le 2 juin 2024, Jean-Luc Mélenchon évoque, pour la France un « *ANTISÉMITISME RÉSIDUEL* » ! Cette formule relance en tout cas un débat sur le sujet, débat qui, auparavant, ne faisait pas autant les Unes de la Presse.

L'antisémitisme est-il d'extrême-droite ? Existe-t-il aussi à l'extrême-gauche ? Est-il lié aux mouvements islamistes ? (Ou catholiques fondamentalistes ?). L'antisionisme est-il une forme de l'antisémitisme ? Quid de l'« islamophobie » ? (Quel contenu d'ailleurs donner à ce terme ?) Ces questions, et bien d'autres, envahissent le débat public et notamment les réseaux sociaux.

La Presse réagit rapidement aux propos du responsable de la France Insoumise. Ainsi, dès le 4 juin 2024, L'HUMANITÉ constate que « *Le fondateur de la France insoumise a suscité une nouvelle polémique, en relativisant la portée de l'antisémitisme en France, et en niant même qu'il puisse s'exprimer dans les manifestations populaires...Il choisit à nouveau de cliver... Il savait très bien les réactions qu'il susciterait en écrivant [cela].... Résiduel, l'antisémitisme, vraiment ? Certes, les populations juives en France ne sont plus persécutées, discriminées à l'emploi ou au logement comme elles ont pu l'être au XX^e siècle. Toutefois, les clichés sur les Juifs et l'argent, les Juifs et le pouvoir, persistent dans l'imaginaire collectif. De surcroît, affirmer que les stéréotypes antisémites auraient déserté les manifestations relève d'une vision fantasmée du « peuple », qui serait étanche à toute dérive. »*

L'actualité du Proche-Orient ne fait qu'envenimer le débat. Dans LE GRAND CONTINENT (26-10-2025), l'historien Alberto Melloni en fait le constat ; « *Nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences du plus grand succès stratégique du Hamas : depuis le 7 octobre, un nouvel antisémitisme s'est enraciné en Occident.* »

La discussion avortée à l'Assemblée nationale, d'une proposition de loi, éclaire le clivage qui s'installe : « *Caroline Yadan transforme le sujet en un choix binaire : pour ou contre la lutte contre l'antisémitisme. La France insoumise lui répond en écho : pour ou contre le gouvernement israélien et sa politique de colonisation* » (L'OPINION 16-04-2026)

Mais peut-on être qualifié d'antisémite sans avoir été condamné par la Justice ? Cette dernière a en quelque sorte tranché ! La France Insoumise avait poursuivi Raphaël Enthoven pour avoir qualifié le mouvement politique de « *mouvement détestable, violent, complotiste, passionnément antisémite* » ... Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé le philosophe, estimant que « *Ces propos n'ont pas excédé les limites admissibles de la liberté d'expression* ». (La France Insoumise « *sidérée par une telle décision* », renonce cependant à faire appel.). L'affaire donnera l'occasion à l'avocat Richard Malka de publier sa plaidoirie où il « *compile, durant plusieurs mois, les déclarations des dirigeants du parti d'extrême gauche, sur les plateaux, les réseaux ou à l'Assemblée, traquant dans ce verbatim les traces d'un antisémitisme plus ou moins larvé. Il en tire cette conclusion implacable, [...] : « LFI coche toutes les cases antisémites.* » (LE POINT 27-11-2025)

Toujours est-il que Le FIGARO constate (25-08-2025) « *Une vague antisémite qui se maintient à un niveau sans précédent [...] un raz de marée de l'après 7-octobre, un phénomène que Paris n'a jamais cherché à dissimuler ou à relativiser et qui s'étend bien au-delà de l'Hexagone. [...] Du jamais vu depuis le début des enregistrements des actes antisémites en 1992* ».

L'actualité récente nous offre de nouveaux éléments. L'éditorial du MONDE du 26/07/2026 appelle « *la direction de LFI [à] prendre ses responsabilités. L'interruption du concert de la DJ Barbara Butch, samedi 18 juillet, à Grenoble, remet la lumière sur les ambiguïtés, depuis trois ans, de La France insoumise sur l'antisémitisme.* »

Petite remarque personnelle : LFI réfute toute intention antisémite dans cette affaire ... mais rejette toutes les critiques sur la situation professionnelle du maire de Saint-Denis, du seul fait qu'elles seraient l'expression d'un racisme anti-noir ...

Je note par ailleurs que ce sujet de l'antisémitisme réveille parfois de vieux débats : Le RÉPUBLICAIN LORRAIN (groupe EBRA) pose la question « *Nationaliste, antisémite... Faut-il retirer le nom de Maurice Barrès de l'espace public ?* » (20-07-2026)

2002

Charlie Hebdo n°512 du 10 avril ▼

UNITED COLORS OF ANTISEMITISME(S)



Enfin, je souhaite répondre à ceux qui veulent défendre Jean-Luc Mélenchon, auteur de l'hommage funèbre de son « ami » Charb, le dessinateur assassiné en 2015 et qui, depuis, a totalement changé son discours sur la laïcité et même assez violemment critiqué l'équipe actuelle de Charlie Hebdo. Plusieurs députés LFI ont accusé le journal de dérives « fascistes », de racisme ou de proximité avec l'extrême droite. ...

Je leur réponds avec ce dessin de Charb d'avril 2002 !